

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE




Distr.
GENERALE
S/12200
14 septembre 1976
ORIGINAL : FRANCAIS

DECISION DU CONSEIL DE SECURITE RELATIVE A LA DEMANDE
D'ADMISSION DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM A
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

A l'initiative de la délégation française, le Conseil de sécurité a décidé de reporter l'examen de la candidature de la République socialiste du Viet Nam à une date se situant en novembre, de façon que l'Assemblée générale puisse discuter cette candidature au cours de sa trente et unième session.

La partie vietnamienne a donné son accord à cette décision.